

FORUM
DES DROITS

Loisirs et handicaps : quels droits, quelles réalités, quelles solutions ?



Art. 23 CDE

L'accès aux activités extrascolaires pour les enfants en situation de handicap est souvent négligé et marginalisé. Pourtant, la participation à la vie sportive et culturelle est nécessaire pour assurer l'épanouissement personnel des enfants et leur intégration sociale. L'accès aux loisirs doit être offert, dans des conditions d'égalité, à tou-te-s les enfants (art. 31 CDE) et une aide adaptée doit être conçue pour que les enfants avec handicap puissent en profiter pleinement (art. 23 CDE).

Ce colloque sera l'occasion de mieux saisir les obstacles et les difficultés rencontrés dans la concrétisation de ces droits. Il a aussi pour objectif d'aborder les mesures possibles et les ressources existantes pour permettre une meilleure inclusion des enfants concerné-e-s.

Mardi 7 décembre - 18h30 à 20h45

Lieu : Aula du CIFOM - Centre Interrégional de Formation des Montagnes neuchâteloises, Rue de la Serre 62, La Chaux-de-Fonds

Inscription gratuite par e-mail à coline.despont@ne.ch

Intervenantes

Simone Juillerat Meyer

Directrice de l'association neuchâteloise Antenne Handicap Mental

Valentine Perrelet

Ergothérapeute et assistante HES pour le réseau Neurodev

Graziella Di Ferdinando

Parent d'un enfant en situation de handicap

Sophie Moulin

Parent d'une jeune en situation de handicap et fondatrice de Differentiel

